



# Le plaidoyer du réseau des CAE culture.

**Depuis plus de vingt ans,  
les Coopératives d'Activité et d'Emploi  
(CAE) ouvrent un chemin inédit  
dans le paysage culturel.**

**Les artistes, collectifs  
et professionnel·les  
du secteur, en rejoignant  
une CAE Culture,  
font le choix d'intégrer  
un modèle d'entreprise  
coopératif qui conjugue  
autonomie et sécurité,**

**indépendance et  
salarial, solidarité  
et émancipation.**

La CAE Culture devient ainsi un espace de réflexion, d'expérimentation et d'action, où les artistes et professionnel·les de la culture construisent un ensemble de dynamiques durables. En effet, ils et elles ne partagent pas seulement la gestion

d'une activité individuelle mais portent un projet politique en faveur d'un travail culturel repensé.

Par son cadre coopératif, et notamment son approche collective et responsable des enjeux de demain, l'organisation en CAE Culture participe à la consolidation des métiers, la défense du travail artistique et culturel, l'implication de ses acteur·ices sur leur territoire.

# Une organisation fondée sur la mutualisation des moyens, la rémunération du travail artistique et la solidarité entre les professions culturelles.

**La crise économique en France pose des défis majeurs au secteur culturel et nous amène, en tant qu'acteur·ice à innover, se rassembler pour continuer à faire exister nos métiers.**

La CAE Culture relie Culture à Economie, Créations à Revenus, et soutient que **l'entraide et la coopération sont les moteurs d'une nouvelle façon d'appréhender le monde du travail.**

En effet en mettant en commun des compétences, des savoir-faire et des outils, la CAE Culture permet à chaque artiste ou autre professionnel·le du secteur culturel de bénéficier d'un cadre structurant et facilitant l'exercice de leurs métiers, tout en évitant l'isolement et la vulnérabilité.

La diversité des profils et des métiers représentés en coopérative nourrit les projets individuels et génèrent des collaborations.

Dans un secteur marqué par la discontinuité des parcours et l'incertitude économique, l'organisation collective de **la CAE Culture est un levier essentiel pour assurer une continuité professionnelle** et permettre aux artistes et professionnel·les de la culture de développer leurs activités en s'appuyant sur une communauté de pairs et sur des mécanismes de soutien mutuel.

La CAE Culture **mutualise en son sein des ressources essentielles au développement des activités artistiques et culturelles tout en préservant la singularité artistique** et l'autonomie des artistes et professionnel·les de la culture : gestion administrative et comptable, accompagnement juridique et stratégique, trésorerie consolidée, risques partagés.

Alors que le monde du travail oppose une vision polarisée entre l'indépendance et le salariat, la CAE Culture - par le CESA<sup>1</sup> - offre un cadre de travail sécurisant, permettant de concilier la liberté d'exercer son activité individuelle avec la protection sociale du régime général du salariat. **La CAE Culture garantit des conditions de travail dignes et un statut protecteur** avec des droits aux allocations chômage, retraite, prévoyance, mutuelle, etc.

Néanmoins, les artistes et professionnel·les de la culture exerçant leur activité sous la CAE Culture restent parfois en marge des dispositifs de soutien à la création et au développement culturel. Ce manque de reconnaissance freine l'essor d'une organisation du travail juste et adaptée aux enjeux de notre temps.

**Il est essentiel que les politiques publiques intègrent davantage cette réalité et l'accompagnent, pour que les professionnel·les de la culture puissent choisir leur mode d'organisation sans être pénalisé.es.**

# Un outil de développement économique et social pour les territoires.

**Les collectivités, institutions, réseaux professionnels ont tout intérêt à soutenir le développement des CAE Culture. En structurant l'emploi culturel, en mutualisant les moyens, nous optimisons l'impact des financements publics et évitons la multiplication des structures administratives fragiles. En étant assujetties à la TVA, en nous acquittant des cotisations sociales, nous contribuons à la solidarité nationale.**

Cette organisation accessible à tou•tes, devient féconde et ressource du territoire et du secteur culturel.

## Quelques chiffres pour illustrer leurs impacts :

● 1000

À ce jour, près de 1000 artistes et professionnel•es de la culture oeuvrent en CAE Culture, couvrant un large éventail de métiers : artistes, auteur•ices, technicien•es, médiateur•ices culturel•es, designers, artisan•es d'art, formateur•ices, etc.

● 50%

Après 3 ans de parcours dans la CAE, 50% d'entre eux•elles s'installent durablement et deviennent associé•es.

● 10 000 000

L'ensemble des membres des CAE Culture ont généré 10 000 000€ Chiffres d'Affaires HT en 2024.

## De nombreuses collectivités ont déjà intégré les CAE dans leurs dispositifs de soutien à la création et à l'emploi, reconnaissant leur pertinence comme outil de structuration du secteur.

Nous souhaitons ouvrir le dialogue et construire, avec les institutions, les collectivités et les réseaux culturels, des solutions qui prennent pleinement en compte la diversité des pratiques et des statuts.

La CAE Culture ne se substituent pas aux autres modèles existants, mais elles en constituent un complément essentiel, permettant à celles et ceux qui y adhèrent de sécuriser leur parcours sans renoncer à leur indépendance, de lutter contre les logiques de précarisation tout en développant des projets ancrés dans les territoires.

Elles incarnent une réponse viable et désirable, où le collectif ne s'oppose pas à la singularité mais la renforce et où la coopération permet de répondre aux enjeux de notre époque. Cette organisation, insuffisamment [re]connue, doit s'intégrer pleinement dans son environnement et participer aux enjeux de demain. Nous sommes prêt•es, dès aujourd'hui, à poursuivre ce travail ensemble afin de renforcer la reconnaissance et la capacité de déploiement de nos organisations.

En ce sens, nous créons le réseau national des CAE Culture **Coop Culture** afin de faciliter l'essaimage, la structuration et la mise en visibilité des CAE Culture ainsi que leurs apports dans le champ de l'emploi culturel. Nous pourrons, dès lors, mieux nous aligner avec les autres acteur•ices du secteur afin de favoriser un milieu culturel inclusif, équitable, durable et au service des enjeux sociétaux de demain.

## Les membres des CAE Culture, au même titre que des artistes individuel·les ou regroupé·es sous statut associatif, doivent pouvoir accéder :

### ● Aux subventions

Aide à la création et à la structuration du secteur : aides individuelles à la création, aides à l'installation, co-financements d'investissement...

### ● Aux bourses

Résidence dans le champ de la création littéraire et artistique par exemple.

### ● Au mécénat

Possibilité de percevoir un soutien financier sous forme de mécénat, grâce à la possibilité d'émettre des reçus fiscaux pour dons.

### ● Aux organisations professionnelles

Possibilité d'adhérer aux syndicats professionnels tels qu'Atelier d'Art de France pour les artisan·es d'art par exemple.

### ● Aux droits à la formation professionnelle

Alignement sur les droits des artistes-auteur·ices.

## Pour poursuivre nos actions, les CAE Culture ont besoin de :

### ● La levée des blocages administratifs

Qui limitent le développement des artistes et professionnel·les culturel·les en CAE (ne pas pénaliser l'absence d'une immatriculation en nom propre).

### ● Un traitement équivalent

Par l'ensemble des services déconcentrés de l'Etat.

### ● Un engagement financier au développement et à la consolidation pour chaque CAE Culture

Sur leur territoire et à l'échelle nationale dans le cadre de leur mission d'intérêt général, assurant ainsi leur consolidation et également l'accompagnement des artistes et professionnel·les de la culture.

### ● Un soutien à la promotion de notre modèle

Auprès des acteur·ices de la culture, du développement économique et de l'emploi.

### ● Un soutien financier au réseau Coop Culture

Facilitant sa structuration et l'essai-mage de nos organisations.

Appuy culture, Artenréel, Azelar, Chrysalide, Clara, Oriú et Oz :

## Les membres du Réseau



[www.coop-culture.org](http://www.coop-culture.org)  
[contact@coop-culture.org](mailto:contact@coop-culture.org)

Conception graphique Bureau Trouble → [www.bureautrouble.fr](http://www.bureautrouble.fr)